

HENRY ROUJON

---

**En marge  
du Temps**

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1908

Droits de traduction et de reproduction réservés.

## UN ACCIDENT DE CHASSE

On ignorait généralement que le dauphin, fils de Louis XV, avait eu le malheur de tuer à la chasse un de ses pages. La victime de cette auguste maladresse était un certain Yves-Jean-Baptiste de La Boissière de Chambors. Il laissait une veuve à laquelle le roi accorda, par lettres patentes du 1<sup>er</sup> mars 1757, une pension annuelle de 6 000 francs. Jusqu'ici, nous ne pouvons qu'approuver Louis XV. Ce souverain ne s'arrêtait pas à mi-chemin sur la route du repentir. Il spécifia que la pension accordée à la veuve de l'infortuné La Boissière, et au fils né de leur mariage, serait continuée à la postérité de ce fils. Le geste est beau. Si beau même que nous devons encore en payer les frais en l'an de grâce 1907. Et l'on dit que nous renions l'ancien régime !...

L'administration des Finances, qui aime les économies, a conçu un instant le projet impie de renier la signature de Louis XV. La postérité du page défunt refuse formellement d'entrer dans cette vue. Elle observe que tous les gouvernements de la

France, y compris les comités révolutionnaires, ont considéré cette dette comme nationale. Mme de Champagne-Bouzey, ayant droit de feu La Boissière, s'est pourvue devant le Conseil d'État. La haute assemblée vient de conclure à la réversibilité de la pension et au versement intégral de la somme de 6 000 francs. Les bureaux des finances en seront pour leur courte honte.

Superbe arrêt ! comme disait Figaro. Il nous rattache par ces liens solides, les cordons de la bourse, à l'ancienne monarchie. Payons les 6 000 francs de bonne grâce et inclinons-nous devant la chose jugée. Disons-nous même, avec un certain orgueil, qu'il devra en être ainsi tant que le dauphin sera mort.

Ce n'est pas cette petite dépense qui nous ruinera. Toutefois il est heureux que le fils de Louis XV, qui semble avoir été un tireur médiocre, n'ait tué qu'un page au cours de ses chasses. S'il y avait eu plusieurs personnes de la cour au tableau, M. Caillaux devrait ouvrir un compte de liquidation. Pourvu qu'on ne découvre pas quelque autre étourderie cynégétique commise par les princes mérovingiens ! On chassait beaucoup, sous Chilpéric...

Notre unique vengeance sera de nous refuser à classer le père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X parmi « les beaux fusils ». Il eut, fort heureusement, d'autres vertus.

Profitons de la petite aventure budgétaire qui fait de ce prince une personnalité bien actuelle pour déplorer sa mort prématurée. Il est convenu que les

dauphins morts jeunes auraient tous été de bons rois. Le fils de Marie Leczinska ne fait pas exception à cette règle. Tout indique qu'il était réellement honnête homme et digne de régner. Sa naissance mit la France en joie. Lorsque la reine accoucha d'une troisième fille, Paris se chagrina. Louis XV, qui était encore le modèle des souverains et des maris, sentit qu'il fallait rassurer son peuple. Le *Journal de Barbier* l'atteste : « Cependant le roi a très bien pris la chose et a dit à la reine qu'il fallait prendre parole avec Pérard, son accoucheur, l'année prochaine, pour un garçon. » Et Louis XV communia pour s'affermir dans ce propos.

La bonne femme de reine s'en vint à Paris, qui n'était guère habitué aux visites royales, faire ses dévotions à Notre-Dame. Des prières furent ordonnées dans toutes les églises. Enfin, le 4 septembre 1729, à trois heures quarante du matin, la reine mit au monde un héritier mâle. Il y eut grande allégresse à la cour et dans le populaire. C'était le premier dauphin qui naissait en France depuis soixante-huit ans.

M. de Nolhac nous conte, comme il sait conter, les réjouissances qui accompagnèrent l'heureux événement. Le gouverneur de Paris et le prévôt des marchands se promenèrent par les rues de la ville en jetant de l'argent à la foule. Les gens de finance se mirent en frais : Samuel Bernard fit aux Parisiens la galanterie d'un feu d'artifice qui fut tiré sur la place des Victoires.

Il était gentil et frais, le poupon royal, tel que Belle l'a peint, dans un tableau du musée de Versailles, auprès de sa mère heureuse et pouvant encore se croire aimée ; le bambin foule de ses pieds nus le manteau brodé de fleurs de lis ; il porte principalement son bonnet à ruches et le grand-cordon du Saint-Esprit. Il est encore réjouissant à voir, au Louvre, dans la peinture de Tocqué.

A quinze ans, il demandait à aller aux armées. Louis XV l'emmena avec lui à Fontenoy. Il eut un joli geste, lorsqu'il tira sa mignonne épée, en réclamant l'honneur de charger, à la tête de la Maison. Voltaire n'eut garde d'oublier cet épisode dans son *Poème de Fontenoy* :

... Ah ! cher prince, arrêtez !

Où portez-vous ainsi vos pas précipités ?

Conservez cette vie au monde nécessaire...

Il n'apparaît pas que le descendant de Henri IV ait couru, dans cette glorieuse journée, des dangers mortels. Mais il ne faut jamais oublier que Voltaire était, avant tout, un poète lyrique ; il chevauchait volontiers l'hyperbole. Après l'action, le petit dauphin écrivit, sur un tambour, une lettre très simplement filiale à sa mère, pour lui annoncer que les armes de France étaient victorieuses.

C'était un bon mari, qui fut, bourgeoisement et sincèrement, amoureux successivement de ses deux femmes. Éloigné assez perfidement des affaires, il

s'épaissit, devint nonchalant, flâneur et maussade. Il passait ses journées à fumer des pipes et à s'occuper de son salut. Bien qu'il eût un faible pour les jésuites, il aurait dit une belle parole, que lui prête son panégyriste Thomas : « Ne persécutons pas. »

Voltaire cite le mot avec émotion. Il s'attendrit toujours, du moins à sa manière, toutes les fois qu'il a l'occasion de parler du dauphin. Il le loue d'avoir aimé la lecture et la musique « d'Handelle » (lisez Haëndel). Il l'a embaumé dans ce distique :

Connu par ses vertus plus que par ses travaux,  
Il sut penser en sage et mourut en héros.

Entendez qu'il trépassa de maladie dans une chambre de Fontainebleau. Cette fois encore, le démon du lyrisme égare Voltaire.

Tout cela eût fait, il semble bien, un roi très acceptable. Nous avons à cœur de présenter le dauphin, fils de Louis XV, sous un jour favorable. Il y a intérêt à ce que l'opinion publique s'habitue à lui. Nous allons rester en relations avec son souvenir pendant quelques siècles encore. Heureux les princes décédés prématurément, à qui des destins favorables assurent l'immortalité du budget ! Voltaire ne connaissait le dauphin que par ses vertus ; nous le connaissons par un au moins de ses travaux.

---